

Commune de MAZERULLES

Rue de Nancy
54280 MAZERULLES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Convocation du 28 mars 2025

Affichage du 28 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 11 avril, à 20H30, légalement convoqué, par M. Franck DIEDLER, Maire, dans la salle de réunion de la Mairie.

Etaients présents :

Isabelle BELLOY, Sédric BLIN, Franck DIEDLER, Patrick HERDIER, Thomas JOB, Robert JOUSSEMET, Sébastien KEMPF, Catherine RAMPON, Christiane WINIGER.

Excusés :

Denise MATHIEU donne procuration à Thomas JOB

Philippe THIVET donne procuration à Patrick HERDIER

Absent : néant

Considérant que le quorum est atteint, la séance du Conseil Municipal est ouverte à 20H39.

Sédric BLIN est désigné secrétaire de séance.

DÉLIBERATION N°011/2025 : Tarifs de la commission des fêtes

Rapporteur : Christiane WINIGER

Lors des manifestations, la commission des fêtes vend des croissants et des pâtés Lorrains.

Considérant le prix d'achat, il est proposé de fixer le tarif de vente d'un croissant à 1.50 € TTC et d'un pâté Lorrain à 3.50 € TTC.

Par ailleurs une soirée « gaming » (jeux vidéo) avec repas est organisée en association avec le CCAS de Mazerulles pour les adolescents de la commune et des communes du territoire.

Il est proposé de fixer le prix d'entrée à 3 € pour couvrir une partie des frais de repas.

Considérant l'avis de la commission des fêtes,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De fixer les tarifs suivants à compter de 2025 :
 - Le croissant : 1.50 € TTC
 - Le pâté Lorrain : 3.50 € TTC
 - L'entrée à la soirée gaming : 3 € TTC

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Franck DIEDLER



00 11 / 2025